



16ème législature

Question N° : 7470	De M. Yannick Monnet (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Allier)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie sociale et solidaire et vie associative		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > associations et fondations	Tête d'analyse > Aide aux associations	Analyse > Aide aux associations.
Question publiée au JO le : 25/04/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 31/10/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Yannick Monnet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur les conséquences de la hausse des prix des énergies et des denrées alimentaires pour les associations. Les associations font partie des acteurs majeurs de la société, au plus près de la population. Elles sont à la fois formatrices, émancipatrices et un élément essentiel du maillage social des territoires. Ces associations aux moyens souvent limités vivent grâce à l'activité des bénévoles et aux aides financières des collectivités, elles aussi à bout de souffle. Dans un contexte de hausse des prix des énergies et malgré le bouclier tarifaire, les associations possédant des locaux voient leurs coûts de fonctionnement exploser, ce qui pénalise fortement leur activité. L'augmentation du coût des denrées alimentaires pénalise aussi ces associations. C'est pour elles la double peine puisque ces denrées servent bien souvent lors d'évènements où l'argent récolté aide au fonctionnement de l'association. Devant cette situation, il lui demande ce qu'elle compte faire pour aider financièrement les associations, ce maillon essentiel qui fait vivre les territoires.